



**PARCOURS MUSICAL PETITE ENFANCE
ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023**

ÉDUCATION MUSICALE WILLEMS® 1er DEGRÉ			
Pour les 3 et 4 ans Cours collectif d'1heure	Mercredi	9:15 / 10:15	390 €
		15:45 / 16:45	
	Samedi	9:00 / 10:00	

ÉDUCATION MUSICALE WILLEMS® 2ème DEGRÉ				
Pour les 4 et 5 ans Cours collectif d'1 heure 15	Mardi	17:15 / 18:30	pour les nouveaux	485 €
	Mercredi	9:00 / 10:15	1er degré acquis	
	Mercredi	10:30 / 11h45	pour les nouveaux	
	Samedi	8:45 / 10:00	1er degré acquis	

ÉDUCATION MUSICALE WILLEMS® 3ème DEGRÉ + ATELIER VOCAL				
Pour les 5 à 10 ans Cours collectifs d'1heure 30	Mardi	17:15 / 18:45	pour les nouveaux	560 €
	Mercredi	10:30 / 12:00	pour les nouveaux	
		10:30 / 12:00	2ème degré acquis	
		14:00 / 15:30	2ème degré acquis	
	Samedi	10:15 / 11:45	pour les nouveaux	
		10:15 / 11:45	2ème degré acquis	

ÉDUCATION MUSICALE WILLEMS® 4ème DEGRÉ + ATELIER VOCAL			560 €	1 200 €
Cours collectifs d'1heure 30	Judi	17:15 / 18:45		
	Samedi	9:00 / 10:35		
+ INITIATION INSTRUMENTALE INDIVIDUELLE Alto - Chant - Flûte traversière - Guitare - Piano - Violon - Violoncelle 3ème degré acquis 30' par semaine				

+35€ de cotisation annuelle familiale d'adhésion à l'association
Prévoir environ 30€ par an et par élève pour les livres et partitions.



**PARCOURS MUSICAL ENFANT ET ADOLESCENT
ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023**

SOLFÈGE MUSICAL WILLEMS® 1ère ANNÉE + ATELIER VOCAL			560 €	1 490 €
Cours collectifs d'1 heure 30	Mercredi	9:15 / 10:50		
		14:30 / 16:00		
+ PRATIQUE INSTRUMENTALE INDIVIDUELLE 1ère année		30'		
+ PRATIQUE DU CLAVIER EN DUO ou 4 MAINS		30'		

SOLFÈGE MUSICAL WILLEMS® 2ème, 3ème, 4ème...+ ATELIER VOCAL			560 €	1 490 €
Deuxième année Cours collectifs d'1 heure 30	Mercredi	16:00 / 17:30		
	Samedi	10:05 / 11:40		
Troisième année Cours collectifs d'1 heure 20	Mercredi	17:00 / 18:30		
Quatrième année Cours collectifs d'1 heure 30	Mercredi	13:30 / 15:00		
Cinquième année Cours collectifs d'1 heure 45	Vendredi	17:00 / 18:45		
+ PRATIQUE INSTRUMENTALE INDIVIDUELLE 2ème, 3ème, 4ème année...		de 30' à 1 heure		
+ PRATIQUE INSTRUMENTALE COLLECTIVE : 4 mains, duo et trio de guitares, ensemble de cordes, musique de chambre		de 30' à 1 heure		
PRATIQUE DU CLAVIER EN DUO (optionnelle)		30'	290 €	

+35€ de cotisation annuelle familiale d'adhésion à l'association
Prévoir environ 30€ par an et par élève pour les livres et partitions.

PRATIQUE INSTRUMENTALE INDIVIDUELLE Alto - Chant lyrique - Flûte traversière Guitare - Piano - Violon - Violoncelle	45' bimensuelles	630 €	920 €
ENSEMBLE DE CORDES	1 heure par semaine	290 €	
ENSEMBLE VOCAL D'ADULTES : avec pianiste une semaine sur deux + 3 samedi après-midi avec technique vocale et répétition de chœur	1 heure 30' hebdomadaires	220 €	

+35€ de cotisation annuelle familiale d'adhésion à l'association.

Renseignements et inscriptions :

46 rue Bugeaud - Lyon 6° - Tél.: 04 78 52 25 88

Site internet : www.rymea.fr @mail : contact@rymea.fr

CALENDRIER : Permanences d'inscriptions à partir du **lundi 29 août** à Ryméa (Documents téléchargeables sur le site).

Début des cours collectifs et ateliers vocaux : lundi 12 septembre 2022.

Début des cours instrumentaux individuels et collectifs : lundi 19 septembre 2022.

Fin des cours : samedi 24 juin 2022 inclus.

Ryméa est fermée les jours fériés et pendant les vacances scolaires des collèves.

CONDITIONS GENERALES : Effectifs, durée des cours collectifs, condition d'inscription, réductions familiales et modalités de paiement sont consultables sur la fiche d'inscription et sur le site de Ryméa.

MENTIONS LEGALES : Ryméa, école d'éducation musicale Willems® est une association à but non lucratif régie par la loi de 1901.

Ryméa est agréée par le Ministère de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale.
Ryméa est Membre Associé de la Fédération Internationale Willems®.

Cinq disciplines artistiques ponctuent les trois parcours musicaux dédiés à la **petite enfance**, aux **enfants** et aux **adolescents** ainsi qu'aux **adultes**.

1 - L'**Education Musicale Willems®** dès 3 ans et ses 4 degrés progressifs pour le développement auditif et rythmique, la mémorisation, la motricité et les débuts de la lecture et de l'écriture puis le **Solfège Musical Willems®** à partir de 7 ans pour maîtriser les éléments du langage musical.

2 - L'**Atelier vocal** à partir de 5 ans pour la vocalité, le souffle, l'engagement du corps, le répertoire de chansons, le jeu scénique (opéras).

3 - La **pratique instrumentale individuelle** à partir de 6 ans après avoir acquis les trois premiers degrés d'Education musicale Willems avec un choix de sept instruments dont l'alto, le chant (lyrique pour les adultes), la flûte traversière, la guitare, le piano, le violon et le violoncelle pour l'expressivité, la dextérité, les différents répertoires, l'improvisation.

4 - La **pratique du clavier en duo** à partir de 7 ans et dès la deuxième année d'instrument pour les altistes, chanteurs, flûtistes, guitaristes, violonistes et violoncellistes pour harmoniser les chansons et les pièces musicales de son premier instrument, pour s'accompagner en chantant.

5 - La **pratique instrumentale collective** à partir de 7 ans pour les pianistes avec les **4 mains**, à partir de 8 ans pour les autres instrumentistes avec l'**ensemble de cordes** (violons, altos, violoncelles et piano), les **duos** ou **trios de guitares**, la **musique de chambre** (flûtes, violoncelles, piano), le **chœur de jeunes** et le **chœur d'adultes**.

Auditions, concerts, opéras et musique de scène jalonnent la formation des musiciens.

Des stages peuvent être organisés comme le **Willems® International Choir**, chœur européen d'enfants et d'adolescents des écoles de musique Willems se réunissant autour d'un programme musical original.